



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 12 décembre 2023  
Date de publication : 22 décembre 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUOTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
--	--	--

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëticia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëticia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Participation de la Ville de Dole au projet de partage de jardins « L'Ami du Potager »**

Rapporteur : Madame Maryline MIRAT

Dans le but d'encourager l'entraide, le partage et le lien social entre les habitants, tout en contribuant à la valorisation de parcelles de terrain inusitées et ainsi d'améliorer l'environnement en ville et le cadre de vie, la Ville de Dole a mis en place en 2021 le projet « L'Ami du Potager ».

L'objectif est de mettre en relation un habitant qui aimerait pratiquer le jardinage mais qui n'a pas l'espace adéquat, avec une autre personne qui possède un espace de jardin potager inexploité. Ce propriétaire peut ainsi mettre son jardin potager à disposition d'un habitant en quête d'un espace à cultiver. Suite à un appel à manifestation d'intérêts réalisé en mars 2021, la Ville de Dole a confié l'animation de ce projet à la Régie de Quartier des Mesnils Pasteur de Dole.

La structure associative a donc pour rôle :

- De communiquer avec la Ville sur le projet,
- D'enregistrer les demandes des administrés,
- De mettre en relation prêteurs de jardins et emprunteurs potentiels en fonction des affinités, moyens de déplacements et demandes de chacun,

- De superviser et d'encadrer la formation du binôme grâce à une convention tripartite de mise à disposition de l'espace de jardin,
- D'accompagner les nouveaux jardiniers à la création de l'espace potager, et de les former à des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité comme la permaculture.

Le projet suscite un vif intérêt depuis sa création et la Régie de Quartier des Mesnils Pasteur a reçu beaucoup de demandes. Il y a actuellement une liste d'attente de prêteurs de potager.

La Ville de Dole souhaite donc poursuivre l'action pour l'année 2024. La Régie de Quartier propose de poursuivre :

- La mise à disposition de ses moyens humains pour la mise en relation des prêteurs et emprunteurs ;
- Un accompagnement personnalisé des jardiniers et une approche pédagogique intéressante sur le jardinage raisonné et la permaculture.

Une convention annuelle de partenariat, qui lie la Ville de Dole et la Régie de Quartier des Mesnils Pasteur pour l'animation de ce projet, est donc signée chaque année et celle-ci court actuellement jusqu'au 31 décembre 2023. Cette convention doit être renouvelée pour poursuivre ce projet en 2024.

Pour l'animation du projet auprès des binômes existants, et pour la formation et l'accompagnement personnalisé de nouveaux binômes, le coût total du projet est estimé à 6 000 € pour l'année 2024, avec une participation de la Ville de Dole à hauteur de 6 000 €.

La subvention au titre de l'année 2024 sera versée en deux fois : 50% à la signature de la convention, le solde après transmission du bilan final de l'action, conditionné à l'atteinte des résultats.

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 14 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le versement d'une participation de la Ville de Dole au projet de partage de jardins animé par l'association « Régie de Quartier des Mesnils Pasteur » à hauteur de 6 000 €,
- **D'APPROUVER** le projet de convention de partenariat ci-annexé, entre la Ville de Dole et l'association « Régie de Quartier des Mesnils Pasteur »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville
- Régie de Quartier des Mesnils Pasteur

Fait à Dole, le 18 décembre 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX

